Sections des douanes CGT
de l'interrégion de Nouvelle Aquitaine

Réunion FS CSA du 01/04/2025

1- Approbation du PV de la FS du CSA du 10 septembre 2024 (vote)

Le PV est adopté à l'unanimité.
A noter que la FS est toujours en attente d'un retour de la DG s'agissant du dispositif personne isolée dont pourraient bénéficier les agents du musée qui travaillent dans les combles.
A ce jour, aucun calendrier n'est donné pour la dotation de ce matériel.

2- Observations du registre SST, accidents de service, bilan et traitement des signalements

Accidents de service :
- Un seul nouvel accident depuis la dernière réunion, chute d'un objet sur le pied, pas d'arrêt.
- Suite à un incident à l'entrée de l'Hôtel des douanes mettant en cause un contrevenant, il n'y a pas eu d'ouverture de dossier d'accident de service
- Un nouvel accident pour le CSRH la semaine dernière. Il s'agit d'un accident de trajet survenu à un endroit dangereux aux abords du bâtiment INSIGHT lors de la traversée d'une voie en ligne droite, les véhicules ne s'arrêtant pas pour laisser passer les piétons et les vélos.

Nous demandons que la direction se rapproche de la mairie pour que des aménagements soient réalisés : pose de ralentisseurs, mise en place d'un feu ou d'une voie de contournement.
La FS demande que les agents soient informés sans délais que le passage piétons en question est non sécurisé et dangereux.

Registre SST :
- Recette Interrégionale : Problème de surcharge de travail
A la question concernant la composition de la cellule sociale, la direction répond qu'elle comprend la correspondante sociale, l'assistante de service social, l'assistant de prévention et le conseiller de prévention.
Le DI nous informe que les agents paris spécial seront présents jusqu'à la fin 2025 et qu'il n'a pas d'éléments nouveaux concernant le projet de suppression des cautions.
Pour le DI, la simplification du cautionnement ne rimera pas forcément avec une restructuration du service. Cela dépendra de l'impact sur la charge de travail.
Il est à craindre dans ce cas qu'aucun accompagnement social ne soit proposé aux agents notamment en termes de priorité de mutation.
Les représentants des personnels insistent pour que le niveau d'effectifs à la RI soit maintenu car la charge de travail est toujours présente comme en témoigne l'inscription au registre .
Ils regrettent également que la RI ne soit pas mise en copie de certaines notes qui pourtant la concernent.

Nous nous interrogeons également sur l'accomplissement par la hiérarchie de charges de travail concernant les reliquats des transferts de fiscalité qui incombent normalement aux agents, n'est-ce pas aux dépens de leur rôle de manager ?

Les représentants des personnels mettent en avant la nécessité de réunir régulièrement les agents pour les tenir informés des évolutions en cours ce qui est confirmé par l'assistante sociale.
Elle note l'importance de la communication par le chef de service même si c'est pour dire qu'il n'y a pas de nouvelles. Le risque, sans cela, est d'engendrer des oui-dire qui sont facteurs de tensions.

Concernant le calendrier du transfert de Chorus DT à Metz, il n'est toujours pas connu.
Le chef du PLI répercute les informations qu'il détient aux agents lors de leur entretien d'évaluation, l'échéance de 2026 est évoquée mais sans garantie.

CSRH : Problème de température au 5e étage, coté carrière et bureau chef Bouscat

Le DI nous apprend que la campagne de mesure de températures est terminée.
Pour la direction, il s'agit surtout d'une question de ressenti et le souci est surtout pointé au retour du week-end.

Les représentants des personnels demandent que le chauffage soit remis plus tôt le lundi matin pour que la température ait le temps de remonter pour 7h30, heure d'arrivée possible pour les agents.
Nous demandons que la question de l'isolation défaillante du bâtiment soit enfin prise en compte, les entrées d'air par les fenêtres ayant un effet sur l'ambiance thermique.
Pour un bâtiment dont la direction avait vanté la haute valeur environnementale, c'est un comble !
Un conflit de responsabilité entre deux intervenants concernés par l'entretien du chauffage complique aussi la situation bien que cette question soit prise en compte par le PLI.

<u>3- Présentation de la note d'orientations ministérielles SSCT 2025-2026</u>

Pour l'heure, nous n'avons pas la déclinaison directionnelle de ces priorités d'actions qui concernent les thèmes suivants :

- Conforter une politique ambitieuse et ministérielle en santé sécurité au travail concertée en instances de dialogue social et reposant sur un réseau d'acteurs de prévention et un budget dédié
- Faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels : assurer l'efficacité des campagnes annuelles de recueil des risques, prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention pour tous
- Agir sur l'organisation du travail pour améliorer les conditions de travail
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle
- Renforcer la prévention contre trois risques professionnels : les atteintes à la sécurité des agents, le risque amiante et l'impact du changement climatique
- Agir en faveur de la préservation de la santé mentale et renforcer l'accompagnement des agents dans ce domaine

A l'unanimité, les représentants des personnels déplorent le décalage qui existe entre ces belles intentions et la réalité des services.

S'agissant du risque de désinsertion professionnelle, la CGT remarque que l'accord ministériel Handicap de 2024 n'est pas mis en œuvre dans la DI et que dès lors les personnels RQTH ne peuvent pas bénéficier des mesures prévoyant leur maintien dans l'emploi.

Nous exigeons que cette situation soit corrigée dans les meilleurs délais.

De même, rien n’est fait pour favoriser le maintien dans l’emploi en surveillance et l’aménagement des postes pour les agents de plus de 50 ans alors que l’allongement des carrières et donc de la pénibilité est une réalité.

4- Présentation de l’enveloppe budgétaire 2025 et examen des propositions de dépenses (vote)

Au moment où la formation spécialisée s’est tenue, l’enveloppe budgétaire n’était pas connue.
Nous savons aujourd’hui qu’elle s’élève à 17 247 euros pour la FS du CSA (enveloppe mutualisée formations 5 544 euros) soit une baisse de plus de 19 % par rapport à l’an dernier.
Cette évolution traduit, malgré l’affichage et les beaux discours, que la prévention n’est pas la priorité de ce gouvernement alors que la pénibilité augmente.
L’Animateur de la Politique Ministériel de Prévention (APMP) insiste : il faudra respecter les marchés publics.
Les représentants des personnels lui font remarquer que bien souvent les prix y sont supérieurs à ceux du marché ce qui réduit d’autant le nombre d’équipements que la formation spécialisée peut financer.

Budget:
L’APMP demande un vote de principe pour permettre l’engagement de la dépense dès que le budget sera débloqué.
Aménagement de poste : 1 bureau électrique, 2 sièges, 1 souris ergonomiques
Une demande de provision de 3000€ est demandée et acceptée par les représentants des personnels.

Les devis présentés concernent:
- le STA suite à une préconisation de l’ISTT suite à sa visite. Marché régional donc 1 seul devis. Il s’agit d’une échelle sécurisée pour accès à une mezzanine.
Suite à des incohérences sur le devis, nous demandons sa réévaluation (OK sur le principe).
Un triangle signalisation lumineux est également soumis qui servira en cas d’intervention du STA pour dépanner des véhicules de service.
Les représentants des personnels donnent leur accord à l’unanimité tout en faisant noter au PV que ce type d’intervention doit rester exceptionnel pour des raisons de sécurité.

- Musée : demande de gants et de masques FFP2 : accord des représentants des personnels

- Site du Bouscat du CSRH : Accord à l’unanimité des représentants des personnels pour l’achat d’un chariot et d’un escabeau.

5- Présentation du catalogue de formations 2025

L’APMP reprend les formations proposées : risques routiers dont sensibilisation au risque routier cyclable, risque incendie (maniement des extincteurs et évacuation), secourisme (Premier Secours Citoyen et gestes qui sauvent), risque électrique, prévention des risques psycho-sociaux (exigences émotionnelles, gestion d’un public agressif, gérer ses émotions…), sophrologie, massage assis, yoga des yeux, préventions des pathologies liées au port de charges et au travail sur écran, télétravail et communication au sein d’une équipe, alimentation et activité physique, sensibilisation aux risques canins.

6- CSRH (point d’actualité)

Ce point a été mis à l’ordre du jour par les représentants des personnels pour évoquer la promesse d’une mesure indemnitaire pour reconnaître l’expertise et l’engagement des agents du CSRH.

En effet, malgré les engagements pris en début d'année, cette mesure n'était toujours pas actée à l'heure où se tenait la formation spécialisée ce qui a joué sur le moral des agents.

Le Président déclare que les difficultés budgétaires sont la raison du délai de la mise en place de la prime qui n'est en rien remise en cause.
Il prend l'engagement d'en reparler dès la semaine prochaine à la DG.

Les représentants des personnels demandent une communication de la DG aux Agents le plus rapidement possible.

Depuis cette réunion, la prime est effective avec un effet retro-actif comme prévu à partir du 01/01/2025.
La CGT se félicite de ce résultat, la ténacité des agents est récompensée même si le montant de la prime obtenue est loin de la revendication initiale. Au moins, elle a le mérite d'exister .
La CGT continuera d'être aux côtés des agents pour organiser la mobilisation en privilégiant toujours l'unité syndicale pour des raisons d'efficacité au CSRH et dans tous les services !

7- Mesures de sécurité des bâtiments sur les sites des services de la DI

Il s'agit également d'un point mis à l'ordre du jour à l'initiative des représentants des personnels suite à des tentatives d'intrusion au sein de l'Hôtel des douanes et dans une unité au sein d'une autre DI.

Le Directeur nous confirme que le sujet est pris en charge par la Direction Générale notamment en surveillance où les infracteurs peuvent tenter de récupérer les marchandises saisies.
Un référentiel a été mis en place au niveau du Minefi avec la désignation d'un référent Sécurité dans chaque service. Une grille d'audit a été créée en collaboration avec la gendarmerie qui a été construite avec trois DI pilotes. Elle va être maintenant déclinée DI par DI. C'est une priorité sur la période 2025-2026.
Un diagnostic des sites les plus sensibles va être diligenté et un budget national de 900.000 euros a été dégagé ce qui semble faible eu égard aux enjeux.
Nous appelons l'attention de la direction sur le fait que cet audit doit aussi englober les services AG/OPCO/VITI . Nous prenons comme exemple le centre de viticulture de Langon dont l'accès mérite d'être sécurisé .
Au niveau de l'Hôtel des douanes, avec les travaux du musée il avait été demandé un audit du bâtiment prévoyant notamment la pose de cameras.
L'accueil de Musée est relié désormais au CODT et au poste de police.
Nous en profitons pour demander des informations concernant le recrutement d'un agent suite au récent départ à la retraite d'un agent de la BHR .
Un candidat a été sélectionné mais il n'arrivera qu'en septembre/octobre prochain.

La gestion de la présence de tiers à l'intérieur des bâtiments des douanes doit être également examinée.
Le PLI a déjà engagé des travaux : clôture, occultation de site (ex brigade de Poitiers), remplacement des centrales d'alarme, accès, installation de porte blindée (stand de tir de Bayonne), cages grillagées pour les saisies, systèmes de cameras...

Le budget alloué à la sécurisation s'est élevé à 190.000 euros en 2023 et à 250.000 euros en 2024.

La CGT rappelle aussi que les représentants des personnels ont voté une visite du site où doit être implanté la permanence prévue à Blaye pour assurer les missions viticulture.
Pour la direction, il faudra préalablement prendre l'attache de la DGFIP.
Pour l'ISST, le bureau qui est prévu pour assurer la permanence assurée par un(e) agent(e) ne pose aucun problème en terme de sécurité . Il l' a déjà visité et il ne voit pas en quoi sa présence serait à nouveau nécessaire.

8- Rapport visite du 27 juin 2024 de l'Hôtel des douanes par la délégation FS

Sujets restant à traiter : le tri sélectif a été mis en place dans tous les bureaux, le WIFI est actif au second étage du bâtiment.

Les représentants des personnels demandent l'installation de plusieurs prises ethernet dans le local syndical.

9- Rapport visite de l'ISST du 6 décembre 2024 à l'Hôtel des douanes

Les représentants des personnels avaient sollicité l'intervention de l'ISST pour les problématiques d'évacuation du bâtiment et sur la question de l'amiante.
Concernant la sortie de secours, il convient de privilégier la sortie par la porte dite monumentale donnant sur le quai de la douane en attendant que la sortie rue Déployé soit effective.

Des panneaux mentionnant les endroits où la présence d'amiante a été identifiée ont été posés conformément au guide amiante ministériel.

10- Rapport visite de l'ISST du 26 septembre 2024 au STA

Il est à noter que l'ISST fait la recommandation suivante dans son rapport : *Compte-tenu à la fois des dangers auxquels sont exposés les personnes qui interviennent en assistance /dépannage, et des moyens de signalisation et de protection à mettre en œuvre de façon obligatoire, il est recommandé de reconsidérer la possibilité laissée au STA d'intervenir en assistance sur ces voies de circulation, en indiquant le recours à déclencher à un opérateur professionnel de dépannage*

11- Présentation du guide de l'éclairage

Présentation par l'ISST.
Il est interdit d'installer un éclairage qui peut nuire à l'acuité visuelle des agents.
La note de calcul est l'information la plus importante à retenir de ce guide car elle permet de juger de l'effet de l'éblouissement. C'est la base de travail pour une rénovation de site.

12- Échanges sur le calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de l'instance et des visites des représentants de la FS

La prochaine FS du CSA est prévue le 05 juin prochain. Elle sera à reconsidérer, cette date coïncidant avec une journée d'action à l'appel de la CGT pour l'abrogation de la réforme des retraites et la défense des services publics.

13- Tableau de suivi

Concernant les visites médicales, la tendance est un retour à la normale pour la Gironde grâce à la réforme qui fait que l'infirmière peut procéder aux visites médicales des Agents et que le secteur de la Gironde à la chance d'avoir un secrétariat médical en plus d'une infirmière.

14- Questions diverses

La correspondante sociale sera invitée aux prochaines réunions de l'instance.
Autres sujets évoqués : consignes risques attentats à l'Hôtel des douanes (la direction n' a pas trouvé de formation), note sur l'utilisation de la badgeuse qui a été, à juste titre, mal perçue par les agents.